

SEP RAPPELS

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU SECTEUR DES
JEUNES (PRIMAIRE ET SECONDAIRE)

Syndicat des enseignants de Pearson / Septembre 2022

NOUVELLES TÂCHES

SVP, veuillez consulter le [mémo](#) ainsi que la [présentation](#). Ne signez pas une tâche qui ne respecte pas les nouvelles heures d'une tâche régulière et communiquez avec Ann Granger par courriel à agranger@lbpearson.ca pour toute question ou inquiétude.



TÂCHES À TEMPS PARTIEL

Si votre tâche de travail consiste en une tâche qui est moins de 100%, il est important dès le début de l'année de rencontrer votre direction afin d'établir vos journées de travail. Par exemple, si vous travaillez à 50% dès la première journée d'école, vous travaillerez 100 jours cette année incluant les journées pédagogiques. Vous devez déterminer votre calendrier de travail avec votre direction incluant les journées pédagogiques et les journées d'enseignement le plus tôt possible au début de l'année scolaire afin d'éviter tout malentendu.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS #1

Date: 21 septembre 2022

Heure: 16 h 30

Endroit: École sec. John Rennie

Si ce n'est pas déjà fait, svp informez le SEP du nom des délégués de votre école ou centre par courriel à sdumont@ptusep.com. La trousse de documents pertinents à la rencontre sera envoyée aux délégués 2 jours avant l'assemblée.

COLLOQUE DES DÉLÉGUÉS SEP

Date: 21 au 23 octobre 2022

Endroit: Mont-Gabriel, Ste-Adèle

Une invitation sera envoyée à toutes les personnes déléguées du SEP. Si vous êtes délégué et que vous n'avez pas reçu votre invitation d'ici la fin septembre, communiquez avec Mélissa Noel au bureau SEP par courriel à info@ptusep.com.

CONGRÈS ANNUEL DE L'APEQ

Date: 13 et 14 octobre 2022

Endroit: Hôtel Bonaventure

Rick Mercer sera le conférencier principal. Vous trouverez plus de détails concernant le congrès [ici](#). Les ateliers précongrès sont ouverts pour inscription. Les places sont limitées, donc inscrivez-vous sans tarder au lien suivant: [inscription précongrès](#).

GRIEFS-40 JOURS DE TRAVAIL POUR AGIR

Le chapitre 9 de l'entente provinciale est consacré aux griefs et arbitrages. L'élément essentiel à retenir est que l'avis de grief doit être transmis par le SEP à la commission dans les 40 JOURS DE TRAVAIL de l'événement qui a donné naissance au grief.

Si vous croyez qu'une erreur quelconque ait pu se produire, communiquez sans tarder avec Pasquale Machado du SEP par téléphone au 514-426-4949, poste 3 ou encore par courriel à:

pmachado@ptusep.com.



RENCONTRES OBLIGATOIRES PARENTS-ENSEIGNANTS (SECTEUR DES JEUNES)

En dehors du cadre régulier de trente-cinq heures, l'enseignante ou l'enseignant **ne peut être requis de participer à plus de trois (3) rencontres en soirée avec les parents durant l'année de travail.**

Pour la plupart des écoles, il s'agit de :

Rencontre avec l'enseignante ou l'enseignant ou soirée curriculum

Entrevues parents-enseignants

Autre entrevue parents-enseignants ou soirée portfolio

La direction de l'école et le conseil d'école peuvent convenir avec les membres du personnel enseignant de participer à d'autres rencontres en soirée pour les parents en dehors du cadre régulier de la semaine de travail.

Le conseil d'école doit être consulté quant à cette proposition et un vote devra être tenu auprès du personnel enseignant. **Un vote majoritaire en faveur doit être obtenu du personnel enseignant. Les absences et les abstentions ne seront pas prises en compte.**

Si le vote est en faveur, ces soirées supplémentaires **deviennent obligatoires** pour tous les membres du personnel enseignant.

Si le vote est en faveur de travailler des soirées supplémentaires, le personnel enseignant aura droit à du temps compensatoire. Le temps travaillé et le temps compensatoire **doivent être équitables.**

Les journées qui peuvent être remplacées par du temps compensatoire sont : en premier lieu, le mardi suivant le lundi de Pâques et en deuxième lieu, la dernière journée pédagogique de juin.



*Besoin
d'aide ?*

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Service offert jour et nuit. Pour joindre votre programme d'aide, composez le 1-888-687-9197.

Pour soumettre une demande en ligne ou pour obtenir des informations sur un sujet touchant ce que vous vivez, CONSULTEZ:

<https://www.workhealthlife.com/?explicitSoftLogin=true>

SEP

Le bureau sera fermé le
lundi 10 octobre 2022

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 16 h

Tél: 514 426-4949

Courriel: info@ptusep.com